Confédération française des Retraités Communiqué LinkedIn

Réforme des retraites : la confusion

Paris, le 25/11/2026

Ce ne sont pas les candidates et candidats à la présidentielle qui manquent mais bien les propositions sérieuses pour conforter notre système de retraite dont tout le monde sait qu'il a besoin d'être réformé.

Ils sont désormais 15 à nous faire croire qu'ils ont la solution ! Il faudrait pour les uns une « dose » de capitalisation qui viendrait s'ajouter aux cotisations actuelles, pour les autres un abaissement de l'âge de la retraite à rebours de ce que font tous les autres pays européens.

À l'évidence il s'agit plus de démagogie que de propositions réalistes. Qui pourrait croire que de telles solutions permettraient de maintenir l'équilibre de notre système de retraite par répartition ?

Les évolutions démographiques rendent nécessaire une réforme systémique si nous voulons garantir aux plus jeunes générations un système de retraite fondé sur la solidarité. C'est dans ce sens que depuis longtemps la Confédération Française des Retraités milite pour un système universel de retraite par points, à l'image de celui fonctionnant à l'AGIRC-ARRCO et offrant à chacun la possibilité de décider de son âge de départ en retraite en fonction des points acquis.

Pierre ERBS
Président
Confédération Française des Retraités

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association
Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

© 2025 CFR - Confédération Française des Retraités, Tous droits réservés